

**Présidence et  
Services  
Centraux**

**Direction  
Juridique  
Statutaire &  
Réglementaire**

**Service Vie  
Institutionnelle**

N° 26../2019

**LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE NICE SOPHIA ANTIPOLIS,**

VU le Code de l'Education, et notamment son article L. 712-2,

VU le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

VU les statuts de l'Université Nice Sophia Antipolis,

VU l'élection de M. Emmanuel TRIC en qualité de Président de l'Université Nice Sophia Antipolis lors du conseil d'administration du 28 juin 2017,

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :**

Délégation de signature est donnée à M. Franck BLANC, Directeur des Affaires Générales et des Projets Transversaux pour l'exécution budgétaire des :

Services Opérationnels du CRB Services centraux :

- 990C021 gouvernance administrative
- 990C022 Hygiène et Sécurité
- 990C0233 Equipement mobilier
- 990C0234 Travaux
- 990X02 MS BIATSS

Services Opérationnels du CRB Charges communes :

- 999C011 Cotisations adhésions
- 999C013 Charges diverses

et concerne :

- les engagements financiers et juridiques des dépenses dans la limite des crédits autorisés (signature des bons de commande),
- les certifications du service fait.

**ARTICLE 2 :**

Toute subdélégation de signature est prohibée.

Tout document signé en application du présent arrêté doit comporter sous la signature de son auteur, la mention en caractères lisibles de son prénom, de son nom et de sa qualité, ainsi que « pour le Président et par délégation ».

**ARTICLE 3 :**

Le présent arrêté est soumis à publicité. Il abroge l'arrêté n°21/2018 du 27/03/2018 et sera publié sur le portail internet de l'université et consultable de manière permanente au sein de la direction juridique de l'Université.

**ARTICLE 4 :**

Le directeur général des services et l'agent comptable de l'université Nice Sophia Antipolis, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

GRAND CHATEAU  
28 AVENUE DE VALROSE  
BP 2135  
06 103 NICE CEDEX 2

Fait à Nice, le **2 AVR. 2019**  
Le Président de l'Université Nice-Sophia Antipolis,  
  
Emmanuel TRIC



The seal is a blue hexagon with a white border. Inside, there is a circular emblem with a central figure and text around the perimeter: 'UNIVERSITE DE NICE-SOPHIA ANTIPOLIS' and '7.1.1996' at the bottom.

**COPIES :**

- M. le Recteur Chancelier de l'Université
- M. le Directeur Général des Services
- M. l'Agent Comptable de l'Université
- Mme la Directrice des Affaires Financières
- Intéressé